

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**BULLETIN**

Vol. 13 no 3

Août 1983

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

## Éléments de catalogue

Québec (Province). Bibliothèque de la Législature.  
Bulletin / Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale. — Vol. 6, no 1 (juin 1975)- —  
[Québec] : La Bibliothèque, 1975-  
v. ; trimestriel.

Fait suite à: Québec (Province). Bibliothèque de la Législature. Bulletin trimestriel- ISSN 0701-6093  
ISSN 0701-6808 = Bulletin - Bibliothèque de la Législature.

1. Québec (Province). Bibliothèque de la Législature - Périodiques. 2. Gouvernement représentatif - Québec (Province) - Périodiques. I. Titre. II. Titre: Bulletin trimestriel.

Z	027.65'09714	A11B5
883		B8/
JL	328.714'005	
253		

Bibliothèque de la Législature

Traitement de textes: Lise Roy

Coordination : Yvon Thériault

Impression : Service des impressions de l'Assemblée nationale

Distribution : Jacqueline Richard [643-2896]

Dépôt légal - 3e trimestre 1983  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0701-6808

## Table des matières

Les origines de la Commission de l'Assemblée nationale. . . . .	1-10
Louise Morisset	
La réforme parlementaire en Grande-Bretagne - L'expérience des select committees. . . . .	11-30
Nicole McKinnon	
Performance de la presse parlementaire à l'ouverture de la session de 1835. . . . .	31-39
Gilles Gallichan	
Bibliographie parlementaire. . . . .	41-58
Gaston Bernier	
Parution récente. . . . .	58

LES ORIGINES DE LA COMMISSION DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Louise Morisset\*

Le texte qui suit est un résumé de la première partie d'une étude portant sur la genèse et le champ de compétence de la commission de l'Assemblée nationale. Le texte intégral de cette étude est disponible à la division de la recherche. Le résumé de la seconde partie paraîtra dans un prochain numéro

Créée le 5 mars 1969, lors de l'adoption d'un règlement sessionnel, et maintenue par le règlement permanent du 13 mars 1973, la commission de l'Assemblée nationale remplaça quatre comités permanents (privilèges et élections, règlements, bibliothèque et impressions législatives) et le comité spécial de 11 membres que la Chambre instituait au début de chaque session depuis 1867.

Afin de mieux saisir l'importance et la variété des responsabilités actuelles de la commission de l'Assemblée nationale, nous ferons une brève analyse du champ de compétence de ces cinq comités.

---

\*Madame Louise Morisset est juriste à la division de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

### 1. Le comité spécial des onze

Composé du premier ministre (1), du chef de l'Opposition officielle (2), et de plusieurs députés influents des différents partis politiques (leader parlementaire, whip, etc.), ce comité spécial avait pour tâche de choisir les membres et les présidents des comités permanents (3). Ces derniers étaient institués le jour de l'ouverture de la session par une motion du premier ministre habituellement suivie d'une autre motion prévoyant la création du comité des onze (4) qui se réunissait ensuite pour s'acquitter de sa tâche et faire rapport à la Chambre le plus rapidement possible. Ce rapport était présenté par le président du comité (5), le plus souvent le premier ministre.

Bien que le chiffre onze ait généralement toujours caractérisé la composition de ce comité jusqu'en 1969, il est amusant de découvrir qu'au cours des années cette règle numérique n'a pas toujours été respectée. C'est ainsi que le 20 décembre 1877, un comité spécial de douze députés fut institué pour choisir les membres des comités permanents. De même, en janvier 1889, dix parlementaires seulement firent partie de ce comité spécial.

### 2. Le comité permanent des règlements

Les fonctions dévolues à ce comité en 1867 étaient les

mêmes que celles qu'il exerçait à l'Assemblée législative du Canada-Uni et elles demeurèrent inchangées jusqu'en mars 1969. Cela signifie que, durant plus d'un siècle, ce comité assumait les fonctions qui, confiées à la commission de l'Assemblée nationale au moment de sa création en 1969, devinrent par la suite (21 décembre 1972) la responsabilité du greffier en loi de la Législature (6), soit: dépôt à l'Assemblée nationale, sur chaque projet de loi privé, d'un rapport indiquant si toutes les formalités à remplir avant la présentation d'un tel projet (en particulier la publication d'un avis dans les journaux et dans la Gazette Officielle du Québec à l'intérieur de certains délais précis) ont été régulièrement observées et si le projet de loi déposé est conforme à l'avis publié. Lorsque le greffier constate une irrégularité ou une insuffisance dans l'avis, il doit en informer l'Assemblée nationale qui décide alors de suspendre ou non les règles de procédure normalement applicables.

La seule modification intéressante qui affecta ce comité au cours de son existence fut un changement de nom qui survint en 1915: le comité des "ordres permanents" devint, dans un souci de francisation évident (7), le comité des règlements.

### 3. Le comité des privilèges et élections

Institué à chaque session, ce comité ne siégeait pas aussi régulièrement que d'autres étant donné le caractère sporadique

des problèmes qui lui étaient référés. En effet, la spécialité de ce comité consistait à examiner diverses questions soulevées en Chambre: accusations de mauvaise conduite, manoeuvres frauduleuses ou de corruption, de trafic d'influence, de conflit d'intérêts, d'inhabilité à siéger, énoncé de faits pouvant donner ouverture à une contestation d'élection (8), bref de situations qui mettaient en cause certains agissements d'un membre de l'Assemblée législative ou même parfois d'un "étranger" (9) et qui pouvaient constituer une "violation des privilèges de la Chambre".

A deux reprises également, le comité eut à faire enquête sur des allégations *de* députés concernant, dans un cas, l'altération d'une requête et la disparition d'une autre après leur présentation en Chambre (10), et dans un autre cas, la non-conformité de la copie d'un bill déposé en Chambre avec l'original conservé aux archives du comité des chemins de fer (11).

Enfin, en décembre 1873, une pétition du sergent d'armes demandant à la Chambre de définir ses pouvoirs fut renvoyée au comité des privilèges et élections qui fit rapport que l'article du règlement de la Chambre traitant du sujet était suffisamment explicite et ne nécessitait pas de précisions supplémentaires.

Assez actif entre 1864 et 1914, le comité des privilèges et élections semble avoir été complètement ignoré pendant une cin-

quantaine d'années (12) pour ressurgir une dernière fois, avec éclat, lors de l'enquête que la Chambre lui ordonna de tenir suite aux accusations portées par le député unioniste de Trois-Rivières, Yves Gabias, contre le procureur général de l'époque, monsieur René Hamel, député libéral de Saint-Maurice. Le comité conclut que les accusations portées par monsieur Gabias n'étaient pas fondées et remit son rapport à la Chambre le 29 juillet 1964. Plusieurs se souviendront de l'exceptionnelle conséquence qu'entraîna ce compte rendu défavorable à monsieur Gabias: ce dernier fut expulsé de la Chambre pendant un an et demi.

#### 4. Le comité mixte de la Bibliothèque

Ce comité était formé de députés et de conseillers législatifs désignés (au moyen de messages que s'adressaient les deux Chambres) pour siéger conjointement (d'où l'appellation de comité "mixte", "collectif" ou "conjoint") afin d'aider l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque de la Législature.

Au début de la Confédération, ce comité s'occupa notamment de réorganiser la Bibliothèque par le biais de recommandations à la Chambre concernant l'achat et le paiement de livres, les assurances, l'embauche de personnel, etc. Par la suite, ses rapports traitèrent surtout de l'aspect administratif de la Bibliothèque: emprunt, rentrée et sortie de livres, observation du silence, examen

des comptes et du rapport du bibliothécaire, traitements des employés, droit d'accès, fusion de la Bibliothèque de la Législature avec celle de l'Instruction publique (1875), échange de publications officielles et autres avec la France (1878), pétitions de citoyens suggérant à la Chambre d'acheter un certain nombre d'exemplaires de tel ou tel ouvrage, etc.

Suite à l'incendie de la Bibliothèque, le 19 avril 1883, le comité eut évidemment à renouveler en bonne partie la collection de livres, tâche dont il s'acquitta à l'aide de fonds demandés et obtenus du Gouvernement et des deniers reçus des assureurs

En 1886, ce comité mixte fut saisi de l'affaire Danse-reau". Ce dernier, "conservateur" notoire, avait été mandaté par le gouvernement Mousseau, suite à l'incendie de 1883, pour aller en Europe acheter des livres pour la Bibliothèque de la Législature. Plusieurs éléments, dont la découverte de doubles factures indiquant des montants différents, forcèrent le gouvernement Ross (conservateur) à renvoyer cette affaire devant le comité collectif de la Bibliothèque. Ce dernier, cependant, remit un rapport informant la Chambre de son refus de faire enquête sous prétexte que les pouvoirs particuliers dont il disposait (celui de faire, avec l'approbation des deux Chambres, des règlements concernant la gouverne de la Bibliothèque et l'application régulière des sommes votées pour l'achat de livres, etc.) ne lui permettaient pas d'exercer d'autres fonc-

tions à moins d'y être expressément autorisé par La Chambre, ce qui n'avait pas été le cas en l'espèce.

Après 1893, le comité conjoint de la Bibliothèque ne semble pas avoir siégé souvent. Il faut attendre la session de 1940 pour le voir soumettre à la Chambre des recommandations concernant certains détails administratifs, comme, par exemple, les heures d'ouverture. Ce rapport fut le dernier à être préparé par ce comité (13).

#### 5. Le comité mixte des impressions

A l'instar du comité mixte de la Bibliothèque, celui des impressions était composé de membres des deux Chambres que ces dernières désignaient dans un message qu'elles s'adressaient respectivement quelques jours après le début de la session.

Ce comité avait pour principale responsabilité de déterminer quels documents sessionnels seraient imprimés (14). Il soumettait ses décisions à la Chambre au moyen de rapports qu'il produisait en cours de session (lorsque l'impression de certains documents était requise plus rapidement) mais le plus souvent à la fin de cette dernière.

C'est le comité collectif des impressions qui préparait

la liste de distribution des documents imprimés et qui conseillait la Chambre en matière de contrats pour les impressions, la reliure et l'approvisionnement en papier de l'Assemblée législative, intervenant au besoin lorsque les imprimeurs engagés par le gouvernement tardaient trop à livrer leur marchandise. De même, il examinait les comptes d'impression annuels et le rapport de l'imprimeur de la reine déposé en Chambre à chaque année. Il formulait également certaines recommandations comme, par exemple, l'échange de documents parlementaires (journaux, appendices, statuts, etc.) entre le fédéral et le provincial pour l'usage des membres de leurs Chambres respectives et l'envoi d'une copie de la Gazette Officielle aux municipalités (1871), ou encore, la publication en volume des décisions des orateurs de l'Assemblée législative depuis 1867 (1901).

Entre 1902 et 1918, le comité mixte des impressions continue de soumettre des rapports recommandant l'impression de documents sessionnels mais ses activités se limitent à cette tâche précise. Par la suite, le comité ne produit plus aucun rapport (sauf en 1932, 1933 et 1934) et son nom n'est mentionné en Chambre qu'à l'occasion de l'envoi ou de la réception des messages traditionnels désignant les membres.

## NOTES

1. Avant 1900, la participation du premier ministre au comité des onze n'était pas une règle absolue.
2. Le chef de l'Opposition officielle fit généralement partie du comité des onze à compter de 1869.
3. Ce n'est qu'à partir de 1942 que le comité des onze nomma les présidents des comités permanents, car ceux-ci étaient auparavant choisis par leur comité respectif.
4. Il est intéressant de souligner qu'entre 1867 et 1907 rares furent les occasions où les comités permanents et celui des onze furent institués le même jour. En effet, ce dernier était généralement formé le lendemain du début de la session quand ce n'était pas trois, quatre ou cinq jours après que le discours du trône ait été prononcé par le lieutenant-gouverneur.
5. Le premier président du comité des onze fut choisi en novembre 1897; auparavant, le comité n'élisait pas de président et délégait un de ses membres (le plus souvent le premier ministre) pour faire rapport.
6. Journal des Débats, 21 décembre 1972, p. 3695.
7. L'expression "ordres permanents" était en effet une traduction littérale de "standing orders" signifiant "règlements".
8. On a même vu, en 1888, un député présenter une motion pour que le certificat du juge ayant présidé une affaire concernant une élection contestée dans le comté de Mégantic soit renvoyé à ce comité à cause du manque de détails sur la nature et l'identité des instigateurs des manoeuvres frauduleuses admises par le juge dans ce certificat. Le comité des privilèges et élections, après enquête, recommanda à la Chambre qu'une circulaire soit envoyée aux juges de la Cour supérieure les priant à l'avenir de se conformer à l'article 92 de l'"Acte des élections contestées de Québec, 1857" et de fournir dans leur certificat plus de détails sur les manoeuvres frauduleuses prouvées devant le tribunal.

9. Ce fut le cas, par exemple, en 1904, quand l'échevin montréalais Vallières, à l'occasion d'une réunion au Château Frontenac, déclara, devant plusieurs personnes, que tous les députés étaient corrompus. Un élu rapporta les propos de monsieur Vallières en Chambre et cette dernière référa l'affaire au comité des privilèges et élections pour enquête. Une déclaration de l'échevin Vallières affirmant que ses propos avaient été mal compris vint cependant clore l'incident quelques semaines plus tard et le comité se contenta de remettre à la Chambre un rapport contenant le compte rendu de ses délibérations.
10. Il s'agissait de requêtes concernant l'incorporation de la ville de Montmagny en 1883. Le comité ne remit aucun rapport sur le sujet.
11. Le rapport du comité, déposé le 14 mai 1909, confirme que deux amendements ne figuraient pas dans la copie transmise et que cette omission était due à une erreur involontaire du copiste. Le rapport, recommandant de ne pas donner suite à cet incident, fut adopté par la Chambre.
12. En 1937, un député de l'Opposition (libéral) proposa une réunion du comité des privilèges et élections au sujet de la démission du député conservateur d'Arthabaska. Sa motion fut rejetée mais elle eut à tout le moins le mérite de rappeler à la Chambre l'existence de ce comité.
13. Dans son rapport annuel, soumis à la Chambre le 2 décembre 1966, le bibliothécaire de l'Assemblée législative, Jean-Charles Bonenfant, indique que ce comité n'a pas siégé depuis 1940. cf. Journal des débats, 2 décembre 1966, p. 33. Nos recherches ont confirmé cette affirmation et l'ont même validée jusqu'en 1969, date de la disparition de ce comité mixte.
14. Malgré l'existence de ce comité, il arrivait régulièrement que la Chambre ordonne de sa propre initiative l'impression de certains documents sessionnels.

LA RÉFORME PARLEMENTAIRE EN GRANDE-BRETAGNEL'EXPÉRIENCE DES SELECT COMMITTEES

Nicole Mc Kinnon\*

Il y a quatre ans, le Parlement britannique se dotait de quatorze select committees pour mieux surveiller l'Exécutif. Cette nouvelle structure permet un contrôle cohérent et régulier des activités gouvernementales, tout en offrant une nouvelle carrière aux députés d'arrière-banc. Si le système comporte de nombreux avantages, les premières années d'opération démontrent toutefois qu'il leur manque encore des pouvoirs importants.

L'Assemblée nationale du Québec s'est engagée dans la voie de la réforme. Ici, comme dans les autres régimes parlementaires, on parle de la crise du Parlement face à la puissance accrue du gouvernement.

Avec l'avènement de l'État-providence, l'Exécutif a multiplié ses interventions. Il possède l'initiative en matière de législation. La constitution confie au Parlement le rôle de surveil-

---

\*Dans le cadre d'une maîtrise sur la Politique britannique au London School of Economics, l'auteur vient de terminer une thèse sur la période de questions et les select committees au Parlement de Westminster.

ler, de s'informer et de critiquer ces actions. C'est l'essence du "gouvernement responsable."

Mais il est devenu évident que le Parlement n'a pas su garder le rythme du développement de l'Etat et évoluer pour se donner les moyens d'assumer ses fonctions adéquatement. Le Parlement subit l'ascendant de l'Exécutif et donne l'impression d'approuver tout ce qu'il lui propose.

Les députés sont les premiers à ressentir ce malaise. Ils déplorent le fait que leur tâche semble se résumer à faire acte de présence en Chambre et à voter.

Au Parlement de Westminster, on a aussi vécu et identifié ces problèmes. Dès 1976, on procédait à la révision des procédures, ce **qui** a mené à la création d'une nouvelle structure, les select committees. (1)

Les objectifs des réformateurs étaient clairs: redorer le blason du Parlement en lui donnant les instruments pour exercer un contrôle régulier de tous les aspects administratifs de chaque ministère, à l'abri des débats partisans. Il fallait amener l'Exécutif à justifier ses politiques, et s'informer sur les raisonnements qui les sous-tendent. Du même coup, en confiant aux députés d'arrière-banc des dossiers pour la durée d'un Parlement, on cherchait

à améliorer leurs connaissances et à revaloriser leur rôle.

Dans l'optique où l'Assemblée nationale a commencé à revoir ses procédures, il est intéressant de faire le point sur l'expérience britannique qui dure depuis quatre ans. Nous retracerons donc le débat qui a entouré la création des select committees et verrons les pouvoirs qu'on leur a conférés. De là, on pourra dégager ce qui fait leur force et ce qui nuit à leur efficacité.

## 1. HISTORIQUE ET OBJECTIFS

Le 9 juin 1976, le gouvernement Travailleiste mandatait le Select committee sur la procédure de revoir les pratiques de la Chambre. La Commission Williams (du nom de son président) s'est alors penchée sur les problèmes des commissions spécialisées (specialist committees).

Mises sur pied par Richard Crossman en 1965, ces commissions étaient de deux types: certaines couvraient des sujets, donc plusieurs ministères, pour une période indéfinie, alors que d'autres passaient en revue les ministères tour à tour, chaque session. Ces commissions se heurtèrent à de nombreuses difficultés pendant les années '70: incertitude quant à leur rôle, manque d'intérêt de la part du gouvernement et de la Chambre pour leurs rapports, ressources limitées et, surtout, absence d'une approche cohérente à la sur-

veillance de l'Exécutif.

On comprend donc pourquoi, dans son rapport, publié en août 1973, le Select committee sur la procédure recommandait principalement: "A reorganization of (the committees') structure to provide the House with the means of scrutinizing the activities of the public service on a continuing basis." (2)

C'est à Norman St.John-Stecas, nommé Leader de la Chambre après la victoire des Conservateurs en 1979, que revint la tâche d'appliquer cette recommandation (laquelle figurait d'ailleurs au programme du parti). Celle-ci se traduit en substance par la création de douze select committees, correspondant à chaque ministère, plus deux select committees "régionaux", dont les membres, de tous les partis, sont nommés pour la durée d'un Parlement.

Ouvrant le débat en Chambre sur le projet de loi visant leur création, M. St.John-Stecas qualifiait les select committees de "la plus importante réforme parlementaire depuis le début du siècle." (3) Grâce à leur structure permettant un contrôle cohérent et régulier, ils offriraient ce qui manquait à la Chambre jusqu'alors, c'est-à-dire des périodes privilégiées pour une discussion détaillée des politiques gouvernementales. En outre, par leur participation à un même select committee pour la durée d'un Parlement, les députés pourraient acquérir les connaissances nécessaires pour juger du

bien-fondé des programmes mis de l'avant par l'Exécutif.

Ceci était d'une importance primordiale puisque, pour M. St.John-Stevas, les nouveaux select committees devaient surveiller de façon globale chaque ministère, son administration, ses politiques et ses finances. Ainsi, le Parlement serait mieux à même d'évaluer la qualité des services d'un ministère, de déterminer si on devait lui attribuer de nouvelles fonctions et d'étudier les solutions de rechange.

Mais il ne faut pas croire que la décision de créer des select committees fut unanime. M. St.John-Stevas comptait en effet de farouches opposants. M. Enoch Powell, par exemple, doutait de la nécessité de cette nouvelle structure, affirmant que la Chambre possédait déjà les moyens d'exercer un contrôle sur l'Exécutif. Pour lui, une critique en termes généraux était plus efficace qu'un examen détaillé en commission.

M. Gerald Kaufman doutait lui aussi de la légitimité de cette réforme, craignant pour sa part que le caractère non partisan des select committees distraie des batailles politiques "orthodoxes". M. Kaufman réclamait plutôt du personnel supplémentaire pour aider les députés dans leur travail.

Néanmoins, le 29 juin 1979, la Chambre adoptait la loi

visant la création, des select committees. Cette loi contenait plusieurs recommandations du Select committee sur la procédure, mais en rejetait d'autres.

## 2. STRUCTURE

Il y a douze select committees, correspondant à chaque ministère, plus deux select committees "régionaux", pour les affaires galloises et écossaises. Tous ont un mandat pour la durée d'un Parlement. \*Ils sont composés de 9 à 13 membres. Ceux-ci sont choisis par une commission indépendante qui détermine de plus la répartition du nombre de députés par partis, selon leur représentation en Chambre. Les présidents sont élus par les membres de chaque select committee, et proviennent en nombre égal des deux principaux partis. Un Comité de liaison, réunissant les présidents, assure la coordination des travaux. Les membres et le président de chaque select committee sélectionnent leur sujet d'enquête.

Le select committee possède les pouvoirs d'assigner des personnes et requérir des documents et des archives. Il peut aussi convoquer les hauts fonctionnaires. Par contre, le gouvernement a rejeté la recommandation du Select committee sur la procédure de contraindre les ministères à comparaître. Le Leader s'est contenté de promettre "that every minister (...) will do all in his or her power to cooperate with the new system of committees and make it a

success." (4) Certains députés ont déploré cette décision, affirmant que cela démontrait que la Chambre était réticente à conférer aux select committees des pouvoirs lui revenant de façon exclusive.

Refusant une autre proposition du Rapport Williams, le gouvernement n'a pas alloué huit jours par session aux débats sur les rapports des select committees. Actuellement, les rapports ne sont débattus par la Chambre que si l'Opposition utilise ses "supply days".

Enfin, pour améliorer la qualité des enquêtes des select committees et alléger le travail des députés, on a engagé du personnel à temps plein et alloué des budgets pour des conseillers spéciaux.

### 3. AVANTAGES

Étant donné que leur but premier est de surveiller l'Exécutif dans son ensemble, sur une base régulière, le réseau des select committees offre des avantages certains. Tout le gouvernement est couvert et les select committees permettent d'obtenir une vision cohérente de tous les aspects administratifs de chaque ministère. De plus, comme ils sont établis pour la durée d'un Parlement et se réunissent à intervalles réguliers, ils exercent un contrôle constant. Les select committees remédient ainsi aux lacunes de leurs prédécesseurs.

Les présidents et les membres sont mandatés pour la durée d'un Parlement. L'efficacité des select committees en est accrue grâce à l'expérience que les présidents et les membres peuvent accumuler au cours des années.

Ainsi, avec le temps, le président apprend à remplir son rôle, lequel est déterminant pour le succès d'une enquête. Le président doit par exemple mener les séances avec flexibilité et ne pas passer à un autre député juste au moment où celui qui avait la parole allait poser la question-massue. Il doit aussi user de son autorité et, par un astucieux résumé des délibérations, forcer le témoin à préciser ses réponses. Finalement, à la rédaction du rapport, il doit s'assurer de l'unanimité des membres sur le plus grand nombre de recommandations possible.

La réputation des présidents s'acquiert avec le temps. Un bon président ajoutera une pression supplémentaire sur les témoins. Ainsi, nul ne se présente devant Edward du Cann, du Select committee du Trésor et de la Fonction publique, sans s'être bien préparé...

Quant aux membres, ils ont besoin tout d'abord d'être motivés, ne serait-ce que pour faire face au surcroît de travail que cela apporte. Il est vrai qu'à Westminster le simple fait de vouloir siéger sur un select committee démontre déjà leur intérêt. En

effet, pour 635 députés, il y a environ 150 postes sur les select committees; 50 députés attendent des places vacantes. Les autres travaillent ailleurs: 100 participent au gouvernement, 80 sont dans le cabinet-fantôme. Le reste siège aux divers comités des partis ou voit à leurs affaires personnelles. Parmi les députés qui ont sollicité un poste, bien peu ont quitté au milieu de leur mandat. Lorsque cela s'est produit, la compétition était forte pour les remplacer: 6 députés se sont présentés à Edward du Cann pour succéder à celui qui partait. (5) Par ailleurs, le taux de présence des députés aux séances se maintient autour de 75% au lieu de 55% pendant les années 70. (6)

Il est évident que les membres reconnaissent l'importance de leur travail. C'est indispensable surtout pour les ministériels qui doivent être convaincus de détenir suffisamment d'influence, car ils peuvent se trouver dans une position délicate lorsqu'il s'agira d'exercer leur autorité sur un ministre. Comme le disait Sir Bernard Braine: "The backbenchers are condemned by the System (...) to subordinate judgment and ideals to hopes of ministerial preferment." (7) Mais, depuis quelques années, on assiste à une indépendance de plus en plus grande des députés face à la discipline de parti. Ainsi, Philip Norton a démontré que leur comportement a changé en Chambre. Ils n'ont plus peur de voter contre leur parti, puisqu'une défaite n'entraîne plus automatiquement la chute du gouvernement. Le politicologue a additionné les défaites et conclu que, depuis le

début des années 70, "Members have proved willing to vote against their own side on more occasions, and in greater numbers and with more effects than had been the case since post-1867 advent of party government." (8) Cette nouvelle volonté de dissidence face au parti les rend plus disposés à forcer les ministres à répondre à leurs questions.

C'est cette nouvelle attitude des députés qui fait la force des select committees et en a assuré le succès jusqu'à maintenant. Nul doute que le nouveau mode de sélection y est pour quelque chose: la commission indépendante protège les députés de la domination directe des whips.

Enfin, pour bien remplir leurs fonctions, les députés ont besoin eux aussi d'acquérir une certaine spécialisation. C'est d'ailleurs un des buts que s'étaient fixé les créateurs des select committees, endossant une recommandation du select committee sur la procédure (1964-65): "Expertise was what MPs lacked in their fight with Whitehall: expertise was what the select committee would provide." (9) C'est pourquoi on a grossi les rangs des "secrétariats des commissions," en recrutant par exemple des comptables pour aider les députés à déchiffrer les rapports financiers des ministères.

Les membres des select committees peuvent aussi s'adjoindre des experts qui les renseigneront sur leur sujet d'enquête. Ce-

la les dégage d'une longue lecture préparatoire et leur permet de former un jugement éclairé sur les réponses qu'ils obtiennent. On verra aussi l'importance des conseillers pour obtenir des renseignements de témoins récalcitrants. Ces spécialistes constituent donc, de l'avis général, une merveilleuse "école" pour les députés. Bien sûr, ces services coûtent cher. C'est le Comité de liaison qui négocie les budgets à cet effet.

Ce même comité défend aussi les pouvoirs des select committees, et proteste vigoureusement contre les déficiences du système actuel.

#### 4. LACUNES

##### A) Les témoins: hauts fonctionnaires et ministres.

Le gouvernement a investi les select committees de l'important pouvoir de faire témoigner les hauts fonctionnaires. Car il apparaissait clairement que l'application intégrale de la doctrine de la responsabilité ministérielle n'était plus réaliste: un ministre ne peut plus être tenu responsable de toutes les décisions prises en son nom. Sans compter qu'il ne les connaît pas toutes. Il était donc normal que les hauts fonctionnaires eux-mêmes viennent expliquer les détails des politiques.

Mais les directives du ministère de la Fonction publique, qui ont pour but de guider les hauts fonctionnaires, ne facilitent pas la tâche des membres des select committees. Elles illustrent en effet la prudence des hauts fonctionnaires quand il s'agit de fournir de l'information. Dans l'introduction, on affirme que ceux-ci doivent coopérer "within the limits set out in this note." (10) Et c'est là que le bât blesse: les restrictions sont nombreuses.

On conseille par exemple aux hauts fonctionnaires de s'en tenir aux renseignements déjà publiés, de ne pas aborder les sujets **qui** font l'objet de débats publics et de garder confidentiels les conseils qu'ils ont donnés aux ministres. En outre, ils peuvent avoir recours au concept de la responsabilité ministérielle pour éviter de répondre aux questions qui touchent les négociations entre les ministères dans l'élaboration d'une politique, les consultations d'un ministre avec ses collègues ou le niveau auquel une décision a été prise. Cette doctrine peut aussi servir d'excuse pour faire répondre le ministre à leur place.

Par contre, les directives stipulent que les témoins doivent expliquer les objectifs des politiques gouvernementales. Ainsi, s'ils ne peuvent avoir accès aux raisons qui motivent ces décisions, les select committees peuvent critiquer les actions de l'Exécutif en examinant leurs effets et les solutions de rechange, grâce à l'aide des spécialistes.

Même si la plupart des hauts fonctionnaires sont conscients de leur obligation de coopérer avec les parlementaires, ils peuvent aussi avoir recours à diverses techniques pour donner des réponses évasives. Mais ici encore, les membres des select committees réussissent à contourner cette difficulté par leur insistance et par la formulation de questions précises.

Les ministres aussi peuvent employer ces méthodes, quand ils acceptent de témoigner. En outre, ils peuvent bloquer plusieurs questions successives d'un député, en espérant que le président passera au suivant - et à un autre sujet... Mais les députés parviennent à soutirer de l'information des ministres par des interrogations directes. C'est là que l'aide des conseillers est vitale. Ils peuvent aussi y parvenir s'ils possèdent certains documents: lors d'une séance de la sous-commission des Finances publiques en 1978 (les select committees n'existaient pas encore à ce moment-là), Brian Sedgemore avait cité des chiffres contenus dans un dossier confidentiel du Trésor et coincé le Chancelier de l'Echiquier d'alors, M. Denis Healy. (11) Depuis, il arrive parfois que les bureaucrates à des échelons inférieurs passent des documents, comme au moment où le select committee des Comptes publics étudiait le programme de missiles "Chevaline".

Cependant, la situation n'est pas idéale, et on comprend pourquoi les députés (particulièrement le Comité de liaison) se sont

élevés contre la réticence des ministres à leur fournir de l'information, et contre les directives du ministère de la Fonction publique. Mais, comme l'écrivait Ann Davies dans son bilan de la première année des select committees: "It is easier for its members to complain about the powers of officials who are shielded from ministerial responsibility than to demand the accountability of ministers which is theirs by right". (12)

## B) Rapports

Une autre grande difficulté des select committees découle du rejet de la recommandation de la Commission Williams de consacrer huit jours par session aux débats sur les rapports. Dans ces conditions, si le gouvernement n'y consacre pas spécifiquement quelques heures, l'Opposition doit utiliser ses "supply days" pour en débattre. C'est ainsi qu'en deux ans, sur 125 rapports, seulement un sur 30 ont été débattus. (13) Un rapport peut donc facilement être ignoré par la Chambre, et le gouvernement peut s'abstenir d'en tenir compte pendant de longues périodes.

Les débats sur les rapports constituent pourtant une étape cruciale pour transmettre à la Chambre les informations recueillies au cours d'une enquête. Cela illustre encore la domination de l'Exécutif sur le Parlement et sa réticence à laisser l'initiative aux select committees. D'autant plus que, devant la Chambre, les

débats se mènent à nouveau sur une base partisane.

Il ne reste donc que les media pour attirer l'attention du public et de la Chambre sur les recommandations d'un rapport. Heureusement, jusqu'à maintenant, ceux-ci ont collaboré et leur ont accordé une place de choix. Car, dès le début, les commentateurs politiques se sont montrés très intéressés au travail des select committees. Ils les ont accueillis avec enthousiasme, appréciant tout particulièrement leur caractère non partisan. Ils voyaient dans les select committees une chance unique pour le Parlement de se réaffirmer face à l'Exécutif. C'est pourquoi les media ont régulièrement suivi les délibérations des select committees, surtout lorsque comparait un témoin-vedette (comme un ministre ou le président d'un syndicat). De même, à la publication d'un rapport, ils font état des principales recommandations et des réactions qu'elles suscitent. Ainsi, pendant une semaine-témoin, sélectionnée au hasard, qui s'étendait du 22 au 25 novembre 1982, les media ont suivi les séances de 3 select committees sur 5 et rapporté longuement les conclusions des 2 rapports publiés cette semaine-là.

Les membres et présidents des select committees ont appris à se servir de ces alliés quand il n'y a pas de débat en Chambre sur leurs rapports. Ils savent maintenant qu'ils doivent aborder un sujet d'actualité pour attirer l'attention des media. Ce choix peut se faire au détriment d'autres études aussi valables,

mais qui n'auraient pas autant d'impact publicitaire. C'est sans doute une conséquence déplorable, mais qu'il faudra accepter aussi longtemps que les débats sur les rapports n'auront pas leur place dans le calendrier parlementaire.

La contribution des media aux travaux des select committees ne s'arrête pas là. En effet, lorsqu'ils suivent les séances, les témoins ont moins tendance à entraver les délibérations. En outre, les media apportent de la publicité aux présidents et aux membres des select committees. Car ils donneront souvent préséance à leurs déclarations, ou feront appel à eux pour commenter une décision gouvernementale concernant "leur" ministère. C'est ainsi que depuis qu'ils siègent sur les select committees, plusieurs députés d'arrière-banc sont sortis de l'ombre. Qu'on se rappelle seulement de Sir Anthony Kershaw, du Select committee des Affaires étrangères, qui a été propulsé sur l'avant-scène canadienne après la publication du Rapport sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique...

En publicisant les rapports et les travaux des select committees, les media ont aussi contribué à valoriser le Parlement aux yeux du public. Ils ont fait connaître un nouvel aspect des travaux parlementaires, et le public peut maintenant apprécier leurs études étoffées et leurs critiques constructives, loin des querelles partisans de la période de questions.

Bien sûr, tous les select committees ne sont pas de force égale, car, entre autres, leurs membres n'ont pas encore atteint la spécialisation nécessaire. Depuis le début, il s'est en effet dessiné une hiérarchie entre les select committees, comme l'indiquait de façon imagée un journaliste du magazine *The Economist*: "If the Environment committee could swap with the Treasury one, it would fizz and Treasury would fizzle." (14)

Néanmoins, l'expérience s'est avérée très positive pour les députés qui y ont participé. Leur assiduité illustre bien qu'ils apprécient l'opportunité que leur offre les select committees de se spécialiser. Ils ont aussi pris goût à interroger l'Exécutif et à manoeuvrer pour obtenir de l'information. Souvent, les membres font preuve d'une telle indépendance face à leur parti que, pendant les séances, on ne peut identifier leur allégeance (les députés se succèdent par ordre alphabétique autour du président.)

Mais ils sont conscients qu'ils n'ont pas encore tous les moyens pour amener l'Exécutif à justifier ses actions: les select committees n'ont pas encore le pouvoir de contraindre les ministres à comparaître, et les hauts-fonctionnaires peuvent utiliser toutes sortes de méthodes pour révéler le minimum de leurs décisions.

Les parlementaires britanniques reconnaissent que pour soutirer des renseignements, ils doivent savoir aller droit au but.

C'est là que les conseillers constituent une aide précieuse et les députés réclament déjà des budgets supplémentaires pour s'assurer les services de plus de spécialistes.

Finalement, il ne fait aucun doute qu'ils tenteront d'obtenir qu'on débattenne de leurs rapports, pour faire profiter toute la Chambre de leurs recherches.

Les select committees sont donc là pour rester et, au début de ce nouveau Parlement, les pressions sont fortes pour en créer de nouveaux, élargir leurs pouvoirs et remédier aux lacunes qui les affligent.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1- Nous devons encore nous contenter du terme anglais, à défaut d'un équivalent satisfaisant en français.
- 2- First Report from the Select committee on Procedure. HC 588-1 Session 1977-78. p.111.
- 3- Voir Hansard, 24-25 June 1979, Vol. 969, Session 1979-80.
- 4- Hansard, 25 June, Vol. 969, p. 45.
- 5- The workings of the new select committees of Parliament. Conférence non publiée d'Edward du Cann devant le Royal Institute of Public Administration. 2 novembre 1981.
- 6- The Economist. 14 August 1982. p. 20.
- 7- Hansard, 25 June 1979, Vol. 969, p. 156.
- 8- Philip Norton. The House of Commons and the Constitution: Vol. The Challenge of the '70's in Parliamentary Affairs, Vol. xxxiv No. 3 p. 264.
- 9- Fourth Report from the Select committee on Procedure. HC303. Vol. vii. Session 1964-65, p. 65.
- 10- Peter Kellner and Lord Crowther-Hunt. The Civil Servants. Macdonald 1980. p. 248 (CSD GENERAL NOTICE: Gen 80/38, 16 May 1980).
- 11- Brian Sedgemore, The Secret Constitution, Hodder and Stoughton 1980, p. 62.
- 12- Ann Davies, Reformed Select committees: the first year. Outer Circle Policy Unit, Dec. 1980, p. 62.
- 13- Philip Norton, The Commons in perspective, Oxford, 1981. 1981, p. 137.
- 14- The Economist, 14 August 1982, p. 20.

PERFORMANCE DE LA PRESSE PARLEMENTAIRE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION DE 1835

**Gilles Gallichan\***

Les journalistes qui suivent aujourd'hui les travaux parlementaires se doutent rarement des prouesses qu'exigeait parfois ce métier il y a un siècle et demi. Cet article évoque celles accomplies par Ludger Duvernay lors de l'ouverture de la session de 1835.

Ceux qui croient que l'hiver québécois au début du XIX<sup>e</sup> siècle était une saison léthargique, ou toutes les activités s'arrêtaient jusqu'au retour des beaux jours, se trompent lourdement. L'hiver était la saison des chantiers, la saison de très nombreux travaux domestiques et de fêtes tout aussi nombreuses. L'hiver était aussi la saison des sessions parlementaires.

Les députés partaient souvent plusieurs semaines avant la convocation des Chambres pour s'assurer d'arriver à temps et c'est autour du poêle de l'Assemblée et souvent à la lueur des chandelles

---

\*M. Gilles Gallichan est agent de recherche à la reconstitution des Débats de l'Assemblée nationale.

qu'ils exerçaient leurs talents oratoires. Chaque nouvelle session s'ouvrait avec le lustre et le décorum de circonstance. L'événement central de cette ouverture était, bien entendu, le discours du trône ou, comme on disait à l'époque, "la harangue du gouverneur". Ce discours soulevait habituellement de copieux débats diffusés dans la province par les journaux de Québec et de Montréal.

En janvier 1835, Lord Matthew Aylmer, gouverneur du Bas-Canada, ordonnait la convocation des deux chambres législatives pour la première session de la XV<sup>e</sup> législature. L'ouverture de la session était fixée au samedi 21 février (1).

Le climat politique et social était très tendu en cet hiver 1835. Les élections générales s'étaient déroulées en novembre 1834 dans une atmosphère d'émeute. La crise dressait l'un contre l'autre les patriotes de Louis-Joseph Papineau et les bureaucrates, partisans, pour la plupart, d'une minorisation des francophones et du maintien des privilèges que se partageait une bienheureuse oligarchie. En février 1834, l'Assemblée avait voté les célèbres 92 résolutions qui résumaient l'ensemble des griefs de la majorité francophone du Bas-Canada. Ces résolutions furent largement discutées pendant la campagne électorale et Papineau, plébiscité par l'élection, retournait à Québec avec une confortable majorité à la Chambre basse (90% des députés lui étaient acquis).

L'Assemblée se réunit donc à la date prévue et renouvela le mandat de L.-J. Papineau comme Orateur de la Chambre (2).

L'opinion publique était alertée et les journalistes se tenaient à l'affût de la primeur. Ils attendaient avec fébrilité le texte du discours du trône, prononcé par Lord Aylmer, qui allait donner le ton à toute la session. Le gouverneur devait le rendre public à la séance du lundi après-midi, 23 février 1835.

A l'époque, comme aujourd'hui, un journal se faisait un point d'honneur de diffuser le premier l'information attendue du public. Sous ce rapport, les journaux de Montréal étaient moins favorisés que ceux de Québec. Sans téléphone, ni télégraphe, il fallait acheminer la nouvelle le plus rapidement possible à l'imprimerie, composer le texte et imprimer le journal. En hiver, même si les chemins étaient souvent plus praticables qu'en été, et les gués remplacés par des ponts de glace, le voyage de Québec à Montréal demeurait une équipée difficile et périlleuse d'au moins deux jours. Il existait un service postal régulier entre les deux villes, mais il désespérait les usagers par sa lenteur chronique. "Ceci est d'autant plus désagréable dans ce moment, écrivait le rédacteur de l'Ami du peuple, que les nouvelles, étant extrêmement importantes pendant la session, sont toujours attendues avec impatience par le public et par les journalistes surtout, à qui de pareils retards causent un tort réel. Nous espérons que les personnes qui, par leur négligence

ou autrement, seraient causes de ces inconvénients, voudront bien apporter un peu plus d'exactitude et de soins à cet important objet (3)."

Dans le contexte de ces années mouvementées et cruciales, et conscient de la portée de l'événement, le journaliste Ludger Duvernay décida de relever le défi. Les lecteurs de son journal bi-hebdomadaire, La Minerve, étaient de chauds partisans de la majorité patriote et tous désiraient connaître rapidement les dispositions du gouverneur.

Dans son édition régulière du 23 février 1835, La Minerve annonçait :

Toute la Province attend avec impatience les détails sur ce qui se passe actuellement au Parlement et désire surtout connaître les paroles qui doivent être prononcés (sic) au nom de la couronne. Le propriétaire de cette feuille toujours jaloux de satisfaire à l'empressement de ses concitoyens et qui ne néglige rien pour y parvenir, est parti pour Québec jeudi dernier, afin de remonter en diligence avec la harangue du Gouvernement qui sera sans doute prononcée aujourd'hui à 2 heures. Cette circonstance nous porte à annoncer que nous pensons pouvoir donner à nos lecteurs demain vers midi, par la voie d'un Supplément, cette pièce d'un intérêt si puissant (4).

Duvernay avait promis une édition spéciale de La Minerve pour midi le 24 février. Il gagna son pari. Ledit supplément parut

en effet le 24 février avec ce fier en-tête: "LA MINERVE Mardi 8 heures AM. 24 février 1835". Le texte soulignait la prouesse du directeur et la célérité du journal:

"Le propriétaire de cette feuille a fait encore plus de diligence que nous ne le pensions nous-même; parti de Québec hier à 4 heures de l'après-midi, dans la voiture de MM Gauvin et Perrault, il arrive à l'instant avec la harangue du gouverneur et la nouvelle, si ardemment attendue, de la constitution définitive de la Chambre d'Assemblée (5)."

Le voyage de Québec à Montréal avait duré 16 heures et cette courte odysée souleva autant de commentaires que le discours du trône lui-même. Fier de son exploit, Duvernay publia le détail de son équipée dans le numéro du 26 février:

Mardi dernier nous nous empressâmes de donner à nos lecteurs, dans un feuilleton imprimé à la hâte, le discours du Gouverneur à l'ouverture du parlement. Ce document, comme on le sait, fut apporté à Montréal dans l'espace de SEIZE HEURES par le propriétaire de la Minerve. La plupart des journaux de cette ville ayant bien voulu rendre compte de ce voyage et adresser leurs remerciements à Mr. Duvernay, de leur avoir procuré cette pièce d'un intérêt public et les autres nouvelles en si peu de temps; celui-ci croit devoir ajouter quelques détails sur la route qu'il a parcourue et faire à son tour ses remerciements les plus sincères aux propriétaires de la diligence Canadienne. MM Gauvin, Marcotte, Giroux et Perreault, pour le zèle et l'activité aussi extraordinaires que remarquables, qu'ils ont déployés dans cette occasion.

Voici la manière dont le trajet a été parcouru :

Départ de Québec	à 4 heures P.M. - 10 minutes		
Arrivé à St-Augustin	à 4 heures, 50 min.	Retard,	3 tain.
Arrivé aux Écureuils	à 5 heures, 55 min.	Retard,	5 min.
Arrivé à Deschambault	à 7 heures, 15 min.	Retard,	5 min.
Arrivé à Ste-Anne	à 8 heures, 30 min.	Retard,	3 min.
Arrivé à Champlain	à 9 heures, 50 min.	Retard,	4 min.
Arrivé aux Trois-Rivières	à 11 heures,		-20 min.
Départ des Trois-Rivières	à 11 heures, 20 min.		
Arrivé à Yamachiche	à 1 heure A.M.	Retard,	10 min.
Arrivé à Maskinongé	à 2 heures, 20 min.	Retard,	12 min.
Arrivé à Berthier	à 3 heures, 45 min.	Retard,	25 min.
Arrivé à Lavaltrie	à 5 heures, 20 min.	Retard,	20 min.
Arrivé au Bout de l'Isle	à 6 heures, 55 min.	Retard,	5 min.
Arrivé à Montréal	à 7 heures, 55 min.		-72 min.

Les retards éprouvés ont donc été de 112 minutes, c'est-à-dire de 2 heures, moins 3 minutes; dont 20 minutes entre Québec et les Trois-Rivières, y compris plusieurs côtes difficiles qui causèrent du retard assez considérable; ce qui laisse 6 heures 40 minutes de marche pour parcourir 28 lieues. Des Trois-Rivières à Montréal le trajet a été plus long, en raison de plusieurs incidents imprévus, la nuit étant des plus sombres, et plusieurs des conducteurs ne s'attendant point à voir arriver l'express (sic) sitôt, n'avaient pas préparés leurs voitures; d'un autre côté dans cette dernière partie du voyage, la route se trouva plus obstruée de voitures qui se rendaient en ville et qui occasionnèrent des précautions et des détours obligés. La dernière poste, de 5 lieues, a été faite en 55 minutes, par deux différents chevaux (6).

La Minerve avait donc remporté la palme de la primeur du discours du trône à Montréal. C'était ce que les journalistes appellent encore aujourd'hui un "scoop". Comme le soulignait l'article, plusieurs journaux montréalais offrirent leurs félicitations à Duvernay. Même l'Ami du peuple, concurrent farouche et adversaire de la Minerve, salua la performance dans sa livraison du 25 février:

"Le public doit des remerciemens (sic) au propriétaire de la Minerve qui a pris la peine de descendre à Québec et de remonter en toute hâte pour lui procurer avec plus de promptitude, ce document important. Pour nous, c'est avec plaisir que nous lui adressons les compliments (sic) que lui mérite sa diligence en cette circonstance (7)."

Cependant, le fameux discours n'était peut-être pas aussi substantiel que les journalistes l'auraient souhaité. La Minerve le qualifiait "d'insignifiance officielle ne méritant aucun commentaire (8)." De fait, Aylmer n'avait reçu aucune directive nouvelle de Londres; son discours se résumait essentiellement à regretter le refus de la Chambre de voter les subsides relatifs aux dépenses civiles en 1834 et à souhaiter que celle-ci vote des crédits rétroactifs au cours de la session.

Cette session de 1835 se termina brusquement. Les députés décidèrent le boycott des travaux parlementaires et le 18 mars, après trois semaines de débats houleux, la session était prorogée.

C'était la suite de cette crise parlementaire qui allait sonner le glas, trois ans plus tard, de la constitution de 1791.

Quant à Ludger Duvernay, poussé par son goût pour la politique, il passa bientôt de la tribune des journalistes au parquet de la Chambre et en mai 1837 il devint député de Lachenaie (9), quelques mois à peine avant d'être projeté à l'avant-scène des fameux événements de l'automne 1837.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Le gouverneur avait d'abord prévu la session pour le 16 décembre 1834, puis la date en fut reportée au 21 février 1835.
2. Papineau fut ainsi Orateur (ou Président) de l'Assemblée de 1815 à 1838 avec une courte interruption en 1823-24 lorsqu'il était en Angleterre.
3. L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois, 7 mars 1835, page 3 (263), col. 1.
4. La Minerve, 23 février 1835, page 2, col. 6.
5. La Minerve, supplément du 24 février 1835, col. 1.
6. La Minerve, 26 février 1835, page 3, col. 1.
7. L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois, 25 février 1835, page 2, col. 4.
8. La Minerve, supplément du 24 février 1835, col. 1.
9. Comprend les actuels comtés de Terrebonne, l'Assomption, Joliette et Rousseau.

## BIBLIOGRAPHIE PARLEMENTAIRE

Gaston Bernier\*

Cette liste, partiellement annotée, de livres, de brochures et d'articles sur les institutions parlementaires dans le monde est établie, d'une manière courante, à partir des collections de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Un fichier des publications dans le domaine est maintenu à jour au Service de recherche et de documentation.

## Plan

1. Ouvrages de référence
2. Ouvrages généraux
3. Chambres hautes et chambres basses
4. Règlements et lois de base
5. Privilèges
6. Commissions parlementaires et groupes informels
7. Contrôle parlementaire
8. Présidence et leaders
9. Caucus
10. Relations parlements-gouvernements
11. Députés
12. Lobbying, témoins,...
13. Conflits d'intérêt
14. Informations parlementaires
15. Associations interparlementaires
16. Administration des assemblées
17. Edifices

---

\* M. Gaston Bernier est directeur adjoint et responsable du service de recherche et de documentation de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

## 1. OUVRAGES DE REFERENCE

A parliamentary bibliography, extracted from House of representatives practice / Edited by J.A. Pettifer, ...-Canberra: Australian government publishing service, 1981.-pp. 891-942. Liste bibliographique signalant des documents sur le système parlementaire de type britannique et divisée en douze chapitres: la constitution, le parlement, le gouvernement, la procédure parlementaire, le speaker, le système électoral, les députés, la législation, les commissions, les privilèges, les réformes possibles, les citoyens.

Biographie des membres de l'Assemblée nationale / Assemblée nationale, Direction des services aux citoyens, 1983. - 81 p. Contient un aperçu du système parlementaire québécois, des fonctions parlementaires, des services offerts aux citoyens par l'Assemblée nationale en plus des biographies elles-mêmes.

Guide to Congress / Congressional quarterly - Third ed. - Washington: Q.C., 1982. - XX, 1185 p.

The Parliamentarian: cumulative index for the years 1966 to 1980 / Commonwealth parliamentary association. - London: C.P.A. , 1981. - 44 p.

The United States Congress: a bibliography / Robert U. Goehmert and John R. Sayre. -New York: Free press; London: Collier Macmillan, 1982. -(viii), 376 p. Environ 5000 notices bibliographiques classées sous quatorze chapitres intitulés histoire et développement, réforme, pouvoirs, commissions, congressmen, services, etc.

Vital statistics on Congress, 1982 / Norman J. Ornstein, Thomas E. Mann, Michael J. Balbin, John F. Bibby, ... - Washington: American enterprise institute for public policy research, 1982. - (xix), 241 p.

## 2. OUVRAGES GENERAUX

The Decline and resurgence of Congress / James L. Sundquist. -Washington: Brookings institution, 1981.-XI, 500 p. Déclin, renaissance et perspectives à venir du Congrès des Etats-Unis.

Deschênes, Gaston, "Le mot et la chose: parlement, assemblée législative et législature", Revue parlementaire canadienne, vol. 6 no 1 (printemps 1983) pp. 39-40. Historique du débat autour des notions de parlement, d'assemblée législative et de législature au Canada.

John P. Mackintosh on parliament and social democracy / Edited and introduced by David Marquand. -London; New York: Longman, 1982. - 279 p.

Dépouillement partiel: - How much time left for parliamentary democracy? -The Westminster model; -The member of parliament as representative or delegate; -The declining respect for the law; -Select committees and the house.

The Knesset: parliament in the Israeli political System / Gregory S. Mahler. -London; Toronto: Associated university presses, 1981. -254 p.

Le parlement en tant que législateur; rapport du / Comité de l'Association du Barreau canadien sur la réforme du parlement.-(Ottawa): l'Association, 1982. -ix,125 p.

Parliament, people and power: agenda for a free society / Tony Benn. -London: Verso, 1982. - 133 p.

Entrevues accordées à New Left review et au cours desquelles T. Benn donne sa pensée sur de nombreux sujets dont l'utilisation des référendums, la représentation proportionnelle et le rôle du parlement.

Thomas, Paul, "Practicable reforms for parliament", Policy options, vol. 4 no 1 (january-february 1983), pp.18-22.

**Changements** des mécanismes législatifs, des structures des commissions, du contrôle et des attitudes qui aideraient à accroître l'efficacité du Parlement fédéral canadien.

Le Régime parlementaire du Québec; réponse à un questionnaire de l'Association internationale des parlementaires de langue française / par Maurice Champagne. - Québec: Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Division de la recherche, 1983. - 50 f.

Regime support and the size of parliaments: the Canadian House of commons / John C. Courtney. -Saskatoon: Department of economics and political science, University of Saskatchewan, 1982. -42 p.

Conséquences pour les candidats, pour les députés et pour les partis politiques de l'augmentation éventuelle du nombre de députés de la Chambre des communes du Canada.

Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch... the Australian political studies association. -Richmond: Drummond publishing, 1980. -276 p.

Dépouillement partiel: The theory of responsible government in Britain and Australia / J.R. Archer; -Ministers in parliament: a speaker's view / Sir Billy M. Snedden; -The politics of ministerial resignations / Don Markwell; Making government responsible: the role of parliamentary committee /

Martin Indyk; -Three perspectives on the responsibility of statutory authorities / John Goldring and Roger Wettenhall; -Is the public service responsible? / Geoffrey Hawker...

Select bibliography on parliamentary reform in the United Kingdom / Library of parliament, Information and reference branch. -Ottawa: la Bibliothèque, 1982. -22 f.

Smith, Denis, "President and parliament: the transformation of parliamentary government in Canada", dans Politics: Canada / Paul W.Fox,...(Fifth ed. -Toronto; Montréal: Mc Graw-Hill Ryerson, 1982), pp. 484-488

La vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914 / Pierre Guiral, Guy Thuillier. -Paris: Hachette, 1980. -371 p.

### 3. CHAMBRES HAUTES ET CHAMBRES BASSES

Cavanagh, Thomas E., "The dispersion of authority in the House of representatives", Political science quarterly, vol 97, no 4 (winter 1982/83), pp. 623-637.

Réévaluation de l'institutionnalisation du Congrès des Etats-Unis (roulement, ancienneté) et de son organisation (nombre d'employés, de sous-commissions) depuis 1968.

Fox, Paul, "Selected recent proposals for reform of the Senate", dans Politics: Canada / Paul W. Fox, ... (Fifth ed. -Toronto; Montréal: McGraw-Hill Ryerson, 1982, pp. 529-531.

Liste chronologique de propositions de réformes du Sénat du Canada lancées entre 1969 et 1981.

FRITH, Royce, "Senators by election", Policy options, vol 4 no 3, (may 1983), pp. 26-29.

L'auteur propose l'élection des sénateurs canadiens sur une base régionale et selon la représentation proportionnelle.

The Government and politics of New York state / Joseph F. Zimmerman. -New York; London: New York university press, 1981.-ix, 398 p.

L'auteur consacre un chapitre (pp.111-179) à l'Assemblée de l'Etat du New York.

The Legislative assembly of Alberta / by Susan Au, Laura C. Hamson, Bozena Kolar,...-(Edmonton): Legislative assembly, 1978. -147 (15)f.

Dépouillement: The Legislature: key personnel and symbols / Maureen Riddell; -The legislative assembly: elected representatives / Susan Au; -Parliamentary procedure and the legislative and judicial functions of the Alberta legislature / Laura C. Hamson; -The political function of the assembly / Susan Au; -The executive branch: cabinet government / Terry Wood; -The opposition / Bozena Kolar.

MOVENEVY, John, "Business influence and party organizers in the Senate imperil the independence of Parliament" dans Politics : Canada / Paul W. Fox,... (Fifth ed. -Toronto; Montréal: McGraw-Hill Ryerson, 1982), pp.541-548.

Liens entre les sénateurs canadiens et les sociétés privées et, également, avec les organisateurs du parti politique.

Muravchik, Joshua, "The Senate and national security: a new mood", dans The Growing power of Congress / David M. Abshire, Ralph D. Nurnberger, editors,... Center for strategie and international studies -(Beverly Hills; London: Sage publications, 1981), pp. 197-282.

Changement d'attitude du Sénat des Etats-Unis face aux questions de sécurité nationale et présentation des causes à la base du changement.

The Senate = Le Sénat / Compiled by A.V., revised by D. Leduc and J. Brooks; Bibliographies and compilations section. -Ottawa: Library of parliament, Information and reference branch, 1983. -26 f.

The United States senate: a bicameral perspective / Richard F. Fenno, jr. -Washington; London: American enterprise institute for public policy research, 1982. -47 p.

#### 4. REGLEMENTS ET LOIS DE BASE

"Assemblée nationale populaire (Congo): règlement intérieur", Revue des parlementaires de langue française, no 48, (1er trimestre 1983) pp. 55-66.

"Commissions of inquiry and the sub judice rule", dans Tweifth conference of presiding officers and clerks of the parliaments of Australia, Cook Islands, Fiji, Kiribati, Nauru, New Zealand, Papua New Guinea, Tuvalu, and Western Samoa, held at Parliament House, Wellington, 15-21 March 1981. - (Wellington: House of representative; 1981), pp.69-78.  
La règle du sub judice s'impose-t-elle aux députés dans les cas où un problème est soumis à l'étude ou à une enquête d'une commission gouvernementale?

Carpenter, Jan, "Controlling floor amendments", State legislative report, vol. 6 no 7 (1981), (8) p

Fixed term parliaments; proceedings of.../ the Third annual workshop of the Australian study of parliament group; Alan Cummung Thom and Anne Lynch (eds.). -(Hobart): University of Tasmania, 1982. -145 p.

Massachusetts (Commonwealth). A manual for the use of the General court for 1981/1982,.../ by Edward B. O'Neill,.... and Wallace C. Mills,.... -Boston: Causeway print, 1981.-787 p.

Dépouillement partiel: Constitution du Massachusetts, règlements du Sénat de l'Etat et de la Chambre des représentants, règlements communs des deux chambres, décisions des présidents des deux chambres.

MAUNELL, C.R. "Practice and standing orders as sources of procedure" dans Twelfth conference of presiding officers and clerks of the parliaments of Australia, Cook Islands, Fiji, Kiribati, Nauru, New Zealand, Papua New Guinea, Tuvalu and Western Samoa, held at Parliament House, Wellington, 15-21 March 1981 -(Wellington; House of representatives, 1981), pp. 125-127

Parliamentary practice and procedure in Canada; select bibliography = Procédure parlementaire au Canada; bibliographie sélective / Compiled by Charles Robert,... -) Ottawa: Library of parliament, Information and reference branch, 1982. -31 f.

Parliamentary practice and procedure in Canada and other Commonwealth countries; select bibliography = Procédure parlementaire au Canada et certains autres pays du Commonwealth; bibliographie sélective / compiled by Charles Robert,... -Ottawa: Library of parliament, Information and reference branch, 1982. -85 f.

Permanent and provisional standing orders of the House of commons, december 22, 1982 = Règlement de la Chambre des communes, articles permanents et provisoires, 22 décembre 1982 / Published under the authority of the Speaker of the House of commons... -Ottawa: Canadian government publishing center, 1982. -xx, 118 p. Texte du règlement en vigueur à la Chambre des communes du Canada entre le 22 décembre 1982 et le 21 décembre 1983.

"Proposais for a simplified private bill procedure", dans Twelfth conference of presiding officers and clerks of the parliaments of Australia, Cook Islands, Fiji, Kiribati, Nauru, New Zealand, Papua New Guinea, Tuvalu and Western Samoa, held at Parliament House, Wellington, 15-21 March 1981. -(Wellington: House of representatives, 1981), pp.87-91 .

La Question référendaire: règles du débat à l'Assemblée nationale; document de travail / Dominique Lapointe. -(Québec): Assemblée nationale, 1979. -47, (4) f.

"Reading prepared speeches in the course of debate", dans Twelfth conference of presiding officers and clerks of the parliaments of Australia, Cook Islands, Fiji, Kiribati, Nauru, New Zealand, Papua New Guinea, Tuvalu and Western Samoa, held at Parliament House, Wellington, 15-21 March 1981, -(Wellington: House of representatives, 1981), pp. 119-123.

Rules of procedure of the Assembly and statute of the Council of Europe = Règlement de l'Assemblée et statut du Conseil de l'Europe. -Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1982. -220 p.

## 5. PRIVILEGES

"The new privilege rules of the New Zealand house of representatives" dans Twelfth conference of presiding officers and clerks of the parliaments of Australia, Cook Island, Fiji, Kiribati, Nauru, New Zealand, Papua New Guinea, Tuvalu and Western Samoa, held at Parliament House, Wellington, 15-21 March 1981 - (Wellington: House of representatives, 1981), pp. 79-86

Privileges and immunities : a selected bibliography / Donald R. Krueger,... -Toronto: Legislative library, 1983, -2 f.

Parliamentary privilege in Canada / by Joseph Maingot,... -Toronto; Vancouver: Butterworth, 1982. -xiii, 290 p.  
Historique et présentation des privilèges parlementaires au Canada, liberté de parole, publications parlementaires, immunités, utilisation des comptes rendus à titre de preuve et compétence des parlementaires en regard des privilèges.

## 6. COMMISSIONS PARLEMENTAIRES ET GROUPES INFORMELS

All-party country groups in the House of commons / Public information office, House of commons,... -Rev. ed. -London: House of commons, 1983. -11 p. ("Factsheet";8).  
Groupes de travail formés de députés de la Chambre des communes britannique et s'intéressant à des pays donnés

All-party subject groups in the House of commons / Public information office, House of commons,... -Rev. ed. -London: House of commons, 1983. -2,6 (1) p. ("Factsheet";7).  
Liste des groupes de travail formés par les députés de la Chambre des communes britannique sur une base informelle.

Fleisher, Richard et Jon R. Bond, "Beyond committee control: committee and party leader influence on floor amendments in Congress, American politics quarterly, vol. 11 no 2, (April 1983), pp. 131-161.  
Facteurs qui font échouer ou réussir les propositions d'amendements des membres du Congrès: unanimité des commissions, appui du président, etc.

Howe, J. Donal, "Power for parliamentary committee", Policy options, vol. 4 no 1 (january-february 1983),pp. 23-24.  
L'auteur propose de réorganiser et de renforcer les commissions parlementaires du Parlement fédéral canadien de façon à ce qu'ils puissent contrôler davantage le processus d'élaboration des politiques par le gouvernement.

Indyk, Martin, "Making government responsible: the role of parliamentary committees", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch; Australian political studies association - (Richmond, Austr.: Drummond publishing, 1980), pp. 93-109.

Structure des commissions parlementaires en Australie et évolution récente de leur travail quant à leur apport à la fonction contrôle du pouvoir gouvernemental et administratif.

Mémoire présenté à la sous-commission de l'Assemblée nationale (réforme parlementaire) par le Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale. -Québec: le Secrétariat, 1982.-67 f. Commentaires du Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec sur la réforme parlementaire proposée au cours de l'année 1982 par le Leader parlementaire du Gouvernement.

Whitemen, David, "A theory of congressional organization: committee size in the U.S. House of representatives", American politics quarterly, vol 11 no 1 (january 1983), pp. 49-70. Explications de la croissance du nombre de membres des commissions de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

## 7. CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Abshire, David M., "Foreign policy makers: président vs Congress", dans The Growing power of Congress / David M. Abshire, Ralph D. Nurnberger, editors,... Center for strategic and international studies - (Beverly Hills; London: Sage publications, 1981), pp. 21-114.

Canadian crown corporations and other regulatory agencies; Select bibliography = Sociétés d'Etat et autres organismes à fonctions régulatrices au Canada; bibliographie sélective. -Ottawa: Library of parliament, Information and reference branch, 1982. -17 f.

Congressional spending; a Twentieth century fund report / Dennis S. Ippolito. -Ithaca; London: Cornell university press, 1981. -286 p.

Etude de la loi de 1974 sur "le Congressional budget and impoundment control" dont le but était d'assurer le contrôle du Congrès des Etats-Unis sur le processus budgétaire.

The Controllers and the controlled: the Swedish ombudsman institution as seen from the grass-roots level / by Klas Lithner,...-Edmonton: International ombudsman institute, 1982.-8 f. ("Occasional paper"; 20).

Directory of ombudsmen and other complaint-handlers / International ombudsman institute. -S.I.: International ombudsman institute, 1982. -26 p.

Ippolito, Dennis S., "House-Senate budget conference: institutional and strategic advantages", American politics quarterly, vol. 11 no 1 (january 1983), pp. 71-90.

Kent, Tom, "Advancing accountability", Policy options, vol 4 no 1 (january-february 1983), pp. 8-12.  
Moyens de renforcer l'imputabilité des organismes publics et privés.

Mallory J.R., "Parliament, the Cabinet and the Bureaucracy in Canada", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch; Australian political studies association - (Richmond, Austr.: Dummond publishing, 1980), pp. 294-263.

Parliament and defence policy: Preparedness or procrastination / Edited by Brian Macdonald. -Toronto: Canadian institute of strategie studies, 1982, -156 p.

Québec. Vérificateur général. Rapport à l'Assemblée nationale: année financière terminée le 31 mars 1982. -Québec: Editeur officiel, 1982. -262 p.  
Quatre parties: remarques générales sur le mandat et l'indépendance du Vérificateur général du Québec, résultats de la vérification annuelle, résultats de l'enquête sur l'organisation de la Fête nationale de 1981 et présentation des activités du Bureau du Vérificateur.

Rapport de l'étude des crédits du budget principal pour l'année financière 1982/1983 / Assemblée nationale, Secrétariat des commissions. -Québec: Secrétariat des commissions, 1982. - pag. multiple (circa 300 p.)

Reagan, Michael D., "The Politics of regulatory reform", The Western political quarterly, vol. 36 no 1 (march 1983), pp.149-167.

Etat de la recherche sur la réglementation et la déréglementation.

Ridley, F.F., "The British civil service and politics : principles in question and traditions in flux", Parliamentary affairs, vol.36 no 1 (winter 1983), pp. 28-48.

Saskatchewan. Legislative assembly. Public accounts committee. Orientation seminar, ... september 16-17, 1982. -(S.l.): Législative assembly, 1982. -121 p., 28 tabl.

Dépouillement partiel: Overview of the department of Finance and the budgetary cycle / R. Douglas; -Preparation and form of estimates / M. Costelle; -Comptroller's role and responsibilities / G.Kraus; -Overview of the current procedures of the Saskatchewan public accounts committee / G. Ronyk; -The role of the Public accounts committee and what is necessary to make it effective / B. Clarke; -Committee operation, procedure and purpose / G. White; -The Office of the Provincial auditor in Saskatchewan / W. Lutz; -Comprehensive auditing: what is it and why do it? / B. Radburn.

The Spread of the ombudsman plan in Western Europe / by Donald C. Rowat. -Edmonton: International ombudsman institute, 1983. -30 f. ("Occasional paper"; 21).

Sunset: a schedule of state sunset reviews / the Council of state government. -Lexington: C.S.G., 1983. -36 p. (R.M.; 715).  
Liste des lois et des agences gouvernementales des Etats américains susceptibles de disparaître sous le couperet des "sunset laws".

Sunset: expectation and experience / by Doug. Roederer and Patsy Palmer. -Lexington: Council of state government, 1981. - 14 p.

Présentation, impact de ce type de contrôle et recommandations diverses.

## 8. PRESIDENCE ET LEADERS

Cooper, Joseph et David W. Brady, "Institutional context and leadership style: the House from Cannon to Rayburn", American political science review, vol. 75 no 2 (june 1981), pp. 411-425.

Passage d'un Speaker autoritaire à un Speaker davantage négociateur à la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Fleming, Robert J. and J. Thomas Mitchinson, "The Speaker-ship in Canada", Canadian parliamentary review, vol 6 no 1 (spring 1983), p.20.

Développement du poste de Speaker à travers le temps, profil des présidents des assemblées au Canada, leur perception du poste et leurs responsabilités.

MacDonald, Donald C, "Better way to choose House speaker", dans Politics: Canada / Paul W. Fox, ... (Fifth ed. -Toronto; Montréal: McGraw-Hill Ryerson, 1982), pp. 500-503.  
Réflexions sur la pratique ontarienne du choix du président de l'Assemblée.

Office of the speaker: a selected bibliography / Donald R. Krueger,... -Toronto: Legislative library, 1983. -3 f.

Sinclair, Barbara, "The Speaker's task force in the post-reform House of representatives", American political science quarterly, vol. 75 no 2 (june 1981), pp. 397-410.

Efficacité du groupe ad hoc formé par le Speaker de la Chambre des Etats-Unis pour maintenir l'harmonie au sein de l'Assemblée et pour mousser le passage des lois.

Snedden, Billy, "Ministers in parliament; a speaker's eye view", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch, Australia political studies association - (Richmond, Austr.: Drummond publishing, 1980), pp. 68-85.

Importance de la présidence de l'Assemblée dans l'équilibre des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

The Speaker and the legislative assembly of British Columbia / E. George MacMinn, commissioner. -Victoria: Queen's printer for British Columbia, 1982. -47 p., annexes.

En tête du titre: Legislative procedure review act.

Recommandations concernant l'administration de l'Assemblée législative de la Colombie britannique (Présidence, greffier, les édifices, les services financiers, etc.).

## 9. LES CAUCUS (GROUPES PARLEMENTAIRES)

Coaldrake, Peter, "Party and government dominance of parliament in Queensland", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch; Australian political studies association -(Richmond, Austr.: Drummond publishing, 1980), pp. 110-123é

Faiblesse du contrôle exercé par l'Assemblée législative du Queensland sur le gouvernement étant donné la force des structures partisanses, l'importance de la fonction publique et le flou des frontières entre les fonctions législative et exécutive.

"Caucus: the inner sanctum", Parliamentary government, vol 4 no 1 (1983), pp. 2-15.

Dépouillement: The role of caucus / Lynda Rivington; -The Progressive conservative caucus in Alberta / Peter McCormick; -Revitalizing caucus: enhancing the role of private members / Howard Gold.

Caucus size as a factor influencing the legislative behaviour of an official opposition / by John A. Ennis. -(Edmonton): s.n., 1977. -16 f.

"Legislative caucus procedures: policy and practice", State legislative report, vol. 6 no 1 (january 1981), 5, 6 p.  
Règlements des groupes parlementaires, rôle du président, fonctions des caucus, signification des votes, huis-clos ou séance publique.

Mishler, William, "Scotching nationalism in the British Parliament: crosscutting cleavages among MPs", Legislative studies quarterly, vol. 8 no 1 (february 1983), pp. 2-28.  
Le nationalisme écossais, même à la suite d'échecs, continue d'influer sur la stabilité des partis politiques présents au Parlement britannique.

Norton, Philip, "Party committees in the House of commons", Parliamentary affairs, vol. 36 no 1 (winter 1983), pp. 7-27.  
Rôle et fonctionnement des groupes parlementaires ou caucus à la Chambre des communes de Grande-Bretagne.

Shelley II, Mack C, "Presidents and the conservative coalition in the U.S. congress", Legislative studies quarterly, vol. 8 no 1 (february 1983), pp. 79-96.  
Interactions entre le Presidents des Etats-Unis et la coalition des conservateurs républicains au Congrès et celle des Démocrates du sud.

## 10. RELATIONS PARLEMENTS-GOUVERNEMENTS

Cohen, Ricahrd E. et Ralph D. Nurnberger, "Congressional leadership: seeking a new role", dans The Growing power of Congress/ David M. Abshire, Ralph D. Nurnberger, editors,... Center for strategic and international studies -(Beverly Hills; London: Sage publications, 1981), pp.115-196.  
Le pouvoir du Congrès des Etats-Unis face à la présidence, son évolution passée et son avenir.

Cowen, Sir Zelman, "The monarch and her principal representative in Australia", The Parliamentarian, vol. 64 no 1 (january 1983), PP. 1-5.

La Dissolution des assemblées parlementaires / Philippe Lauvaux,...  
-Paris: Economica, 1983. -vii, 519 p.

Forsey, Eugene, "The role and position of the monarch in Canada", The Parliamentarian, vol. 64 no 1 (january 1983), pp. 6-11.  
Fonction et rôle de la monarchie au Canada.

Ford, Gérald R., "The war powers resolution: striking a balance between the executive and legislative branches", dans The Growing power of Congress / David M. Abshire, Ralph D. Nurnberger, editors,... Center for strategie and international studies -(Beverly Hills; London: Sage publications, 1981),pp. 317-326.  
Coordination des pouvoirs du Congrès des Etats-Unis et du Président en matière de relations extérieures.

Hearn, M., "Le lieu du pouvoir en France et en Grande-Bretagne", Res Publica, vol. 25 no 1 (1983), pp. 39-47.

Répartition des pouvoirs entre le gouvernement et le parlement en France et en Grande-Bretagne.

Lalonde, Marc, "The Prime minister", dans Politics: Canada / Paul W. Fox,... (Fifth ed. -Toronto; Montréal: McGraw-Hill Ryerson, 1982, pp. 460-466.

Un passage est consacré aux relations du Premier ministre avec le parlement fédéral canadien.

Mallory, J.R., "The Lieutenant-gouvernor's discretionary powers: the reservation of bill 56 in Saskatchewan", dans Politics: Canada / Paul W. Fox,... (Fifth ed. -Toronto; Montréal :McGraw-Hill Ryerson, 1982, pp. 435-438.

Droit de réserve du Lieutenant-gouverneur du Saskatchewan invoqué en 1961 .

Markwell, Don, "The politics of ministerial resignations", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch; Australian political studies association -(Richmond, Austr.: Drummond publishing, 1980),pp. 86-92.

Peterson, R.L., M. De Ridder, J.D. Hobbs and E.F. McClellan, "Government formation and policy formulation", Res Publica, vol. 25 no 1 (1983), pp. 49-82.

La formation du gouvernement implique négociations entre divers acteurs et peut être un indice des politiques qui seront proposées par ce gouvernement. L'étude est basée sur les cas de la Belgique et des Pays-Bas.

Reid F.S., "Responsible government and ministerial responsibility: A Select Bibliography", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch; Australian political studies association -(Richmond, Austr.: Drummond publishing 1980), pp. 264-270.

Steed, Michael, "The Formation of governments in the United Kingdom", The Political quarterly, vol 54 no 1 (january-march 1983), pp. 54-65.

Sterling-Conner, Enid, "The war powers resolution: does it make a difference?", dans The Growing power of Congress / David M. Abshire, Ralph D. Nurnberger, editors,... Center for strategic and international studies -(Beverly Hills; London: Sage publications, 1981), pp. 283-316.

Etude du War powers résolution de 1973, du partage de pouvoir entre le Congrès et le président des Etats-Unis et de son application future.

Weller, Patrick, "The vulnerability of prime ministers: a comparative perspective", Parliamentary affairs, vol. 36 no 1 (winter 1983), pp. 96-117.

Ziller, Gebhard, "West Germany's basic law: problems in changing government", The Parliamentarian, vol. 64 no 1 (january 1983), pp.12-15.

Problèmes constitutionnels posés par une éventuelle dissolution prématurée en République fédérale allemande,

## 11. DEPUTES

Backbenchers: a selected bibliography / Donald R. Krueger,... -Toronto: legislative library, 1983. -2 f.

Brookshire, Robert G. et Dean F. Duncan III, "Congressional career patterns and party System", Legislative studies quarterly, vol. 8 no 1 (february 1983), pp. 65-78.

Application d'une coefficient de carrière aux nouveaux élus du 1er congrès jusqu'au 93e et observation d'une évolution parallèle au système de partis.

Colloque sur la décision parlementaire et l'informatique, 10-11 mai 1973, Palais du Luxembourg et Palais Bourbon, Paris. -Le Chesnay: Institut national de recherche en informatique et en automatique, 1978, -218 p.

Contient les conférences prononcées à l'occasion de la rencontre, en particulier celle de monsieur Jean-Louis Crémieux-Brilhac (tableau de l'informatique au service de l'action parlementaire en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis).

Hovdebo, Stan, "The role the private member of Parliament", Canadian parliamentary review, vol 6 no 1 (spring 1983), p.4. Pouvoirs législatifs des simples députés.

Jones, Rich, "Legislators serving on boards and commissions", State legislative report, vol. 8 no 2 (february 1983), 5, (3) p. Problèmes juridiques posés par la participations des législateurs aux travaux de conseils d'administration et de commissions et résultats d'un sondage dans les Etats américains.

Kirchner, E.J., "Background and activities of members of the European Parliament", Res Publica, vol. 25 no 1 (1983), pp. 21-38.

MacGuigan, Mark, "Impediments to an enlarged role for the backbencher", dans Politics: Canada / Paul W. Fox,... (Fifth ed. -Toronto; Montréal: McGraw-Hill Ryerson, 1982), pp. 488-497.

Difficultés à vaincre pour redonner aux députés un rôle plus dynamique.

Member's access to information: a select bibliography / Debra Forman,... -Toronto; Legislative library, 1983. -24 f.

Moody, George, "The positive role of government backbencher", Canadian parliamentary review, vol 6 no 1 (spring 1983), p. 2.  
Rôle du simple député en régime parlementaire de type britannique.

Sinclair, Barbara, "Purposive behavior in the U.S. Congress: a review essay", Legislative studies quarterly, vol 8 no 1 (february 1983), pp. 117-131.

Approches théoriques en vedette à l'heure présente dans les recherches sur le Congrès américain, secteurs négligés et secteurs privilégiés et volumes important parus depuis 1980.

## 12. LOBBYING, TÉMOINS

La Convocation et l'immunité des témoins à l'Assemblée nationale du Québec / par Maurice Champagne. -Québec: Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Service de recherche et de documentation, 1982. -vi, 39 p.

Pohlmann, Marcus D. et George S. Crisci, "Support for organized labor in the House or representatives: the 89th and 95 th Congresses", Political science quarterly, vol. 97, no 4 (winter 1982/83), pp. 639-659.

Herr, R.A. & Charles Wollard, "Lobbying, legitimacy and brokerage politics in the Tasmanian Parliament", dans Responsible government in Australia / Edited by Patrick Weller and Dean Jaensch; Australian political studies association -(Richmond, Austr.: Dummond publishing, 1980, pp. 124-135.

Vérification de l'hypothèse de Robert Presthus selon laquelle les parlementaires voient d'un bon oeil le travail des lobbyistes au sein de l'Assemblée tasmanienne.

## 13. CONFLITS D'INTERET

Conflicts of interest = les conflits d'intérêt / compiled by Diane Leduc,... -Ottawa: Library of parliament, Information and reference branch, Bibliographies and compilations section, 1982. -20 f.

Bibliographies portant sur les conflits d'intérêt au Canada, aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Wheeler, D.L., "Registration of pecuniary interests -N.S.W. Parliament", The Parliamentarian, vol. 64 no 1 (january 1983), pp. 25-27.

## 14. INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Access to parliamentary resources & information in London libraries/ Compiled by C.C. Pond. -London: House of commons library, Public information office, 1982. -24 p.

Liste des collections des publications parlementaires britanniques possédées par vingt-trois (23) bibliothèques de Londres.

Brannan, Peter, "Computerization of Ontario Hansard reporting service", Canadian parliamentary review, vol. 6 no 1 (spring 1983), pp. 12-15.

Informatisation au Service du hansard à l'Assemblée législative ontarienne.

Command papers / C.C. Pond. -London: Public information office, House of Commons, 1983, -6 p. ("Factsheet"; 19).

Historique et contenu des Command papers du parlement britannique.

House of commons papers / C.C. Pond. -London: Public information office, House of commons, 1983, -7p. ("Factsheet", 20);

Présentation de la collection des "House of commons papers" de la Chambre basse britannique.

Jackson, Keith, "The New Zealand parliament and communications", The Parliamentarian, vol. 64, no 1 (january 1983), pp. 21-22.

Le Parlement néo-zélandais et ses relations avec le public.

"Parliament's relationships with the news média" dans Twelfth conference of presiding officers and clerks of the parliaments of Australia, Cook Island, Fiji, Kiribati, Nauru, New Zealand, Papua New Guinea, Tuvalu and Western Samoa, held at Parliament House, Wellington, 15-21 March 1981 -(Wellington: House of representatives, 1981), pp. 6-12.

Pemberton, John E., "Public access to parliamentary information", Government publications review, vol 10 no 1 (january-february 1983), pp. 89-95.

Origine, buts et fonctions du Public information office de la Chambre des communes britannique.

La Reconstitution des débats; exposition présentée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. -Québec: la Bibliothèque, 1983. -31 p.

Contient un texte sur les différentes propositions de création d'un compte rendu intégral des débats de l'Assemblée québécoise (pp.7-13) et une présentation du programme de la reconstitution en cours (méthodologie, étapes).

#### 15. ASSOCIATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Morris-Jones, W.H., "The Commonwealth parliamentary association: influence and management in the conduct of commonwealth relations", Parliamentary affairs, vol. 36 no 1 (winter 1983), pp. 84-95.

#### 16. ADMINISTRATION DES ASSEMBLÉES

Fleming, Robert J., "The administration of legislatures", dans Politics: Canada / Paul W. Fox,... (Fifth ed. -Toronto; Montréal: McGraw-Hill Ryerson, 1982), pp. 503-507.

Problèmes administratifs posés par la croissance et l'évolution des assemblées législatives.

Jessop, Donald S. et Peter N. Murdoch, "Australian Senate select committee on Parliament's appropriations and staffing", The Parliamentarian, vol. 64 no 1, (january 1983), pp. 16-20.

Recommandations du comité du Sénat australien sur les crédits du Parlement et réactions du Gouvernement.

Salisbury, Robert H. et Kenneth A. Shepsle, "Congressional staff turnover and the ties-that-bind", American political science review, vol. 75 no 2 (june 1981), pp. 381-396.

Causes et conséquences du roulement parmi les employés directs des sénateurs et des représentants des Etats-Unis.

#### 17. EDIFICES

The Houses of parliament / Sir Harry Boyne,... Photographs by Adam Woolfitt. -London: B.T. Batsford, 1981. -95 p.

Présentation illustrée de photographies du palais de Westminster et des oeuvres d'art qui s'y trouvent.

Provincial legislative buildings of Canada: select bibliography:  
Edifices des législatures... -Ottawa: Library of parliament,  
Information and reference branch, 1981. -29 f.  
Quelques pages sont consacrées à l'Hôtel du parlement, siège de  
l'Assemblée nationale du Québec (pp 22-27).

PARUTION RECENTE

ASSEMBLEE NATIONALE. JOURNAL DES DEBATS. Index 1981-1983:  
3e session, 32e législature. Québec: Asssemblée nationale,  
1983. VIII, 285p.  
5\$

Le Bulletin est une revue trimestrielle publiée par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. La correspondance doit être adressée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, édifice Pamphile-Lemay, G1A 1A5

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Gaston Deschênes

Jocelyn Saint-Pierre

Yvon Thériault

#### NOTE AUX COLLABORATEURS

Les manuscrits signés doivent compter au maximum vingt-cinq pages et être dactylographiés à double interligne. Dans le texte, les citations sont numérotées et renvoient aux références bibliographiques placées à la fin. L'auteur doit fournir avec son texte un résumé de dix lignes qui apparaîtra au début de l'article. Le tout doit être envoyé, au moins deux mois avant publication, au secrétaire qui le soumettra au comité de rédaction. Les textes publiés dans le Bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.